

ÉCONOMIE

L'ex-p.-d.g. d'Enron est passible de 325 ans de prison
Page A 7



JOSÉE BLANCHETTE

Le yoga du rire, ou l'antidépresseur naturel
Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCV N° 36

LE VENDREDI 20 FÉVRIER 2004

87c + TAXES = 1\$

Des détergents responsables des mutations sexuelles chez les poissons

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Plusieurs détergents domestiques et industriels, qui contiennent des surfactants, pourraient être les principaux responsables des altérations importantes du système reproducteur des poissons du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, où des signes sérieux de féminisation des mâles ont été observés chez certains poissons sentinelles.

C'est ce qu'a affirmé David Marcogliese, de la Direction de la conservation du milieu au Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, en entrevue au

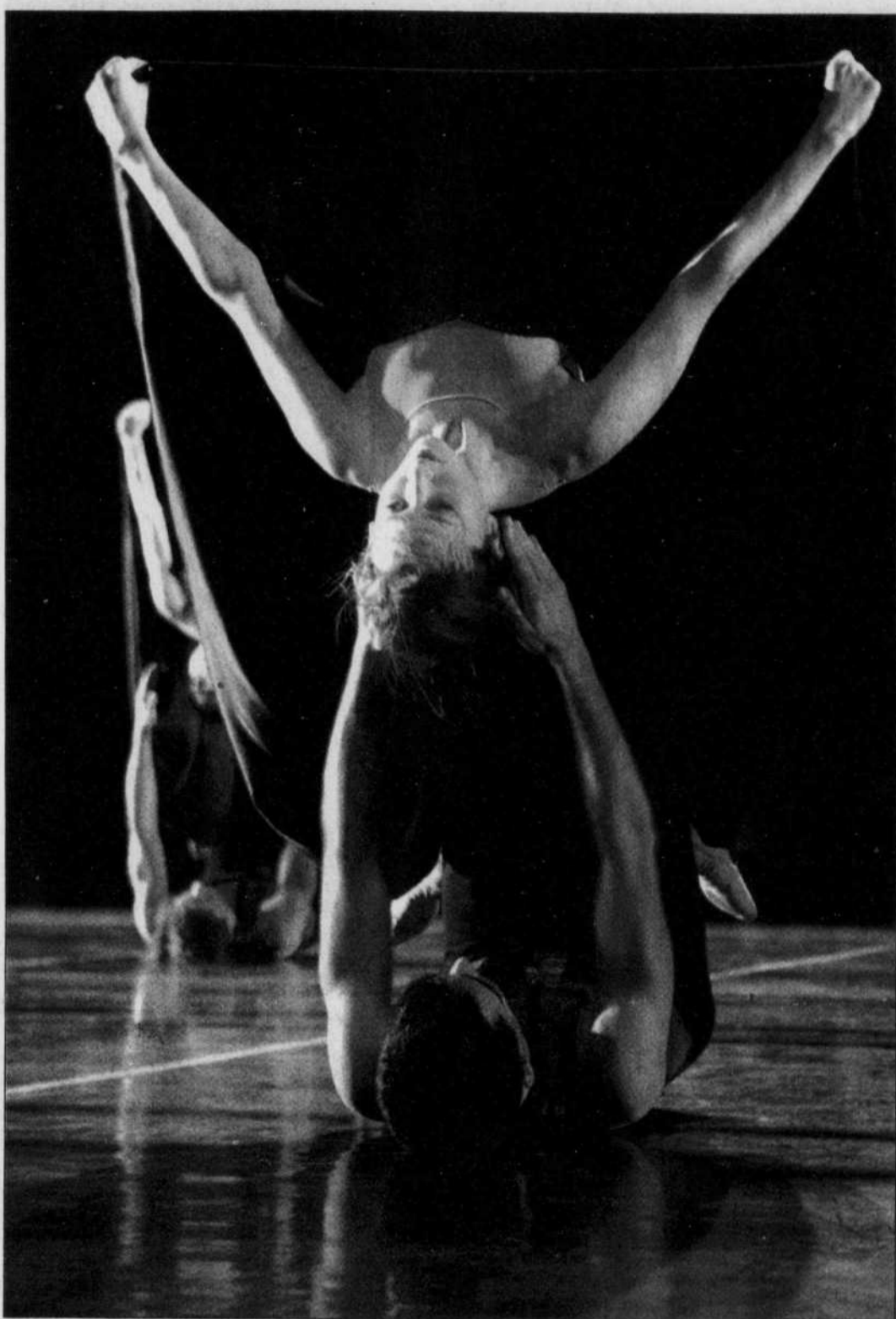
Devoir. M. Marcogliese est un des signataires de l'étude publiée par des chercheurs de l'Institut Armand-Frappier dans la revue *Toxicological Sciences*, divulguée dans nos pages lundi. Cette étude révèle que le tiers des poissons sentinelles mâles, le queue à tache noire, ont développé en aval de l'usine d'épuration de Montréal des ovaires à l'intérieur de leurs organes génitaux et que leurs caractères reproducteurs mâles tendent à s'atténuer sensiblement. De plus récentes études, réalisées cette fois dans l'Outaouais, en amont de Montréal, ont permis de déceler des organes féminins en train de se développer à l'intérieur des organes mâles chez 50 % des spécimens. On retrouve des villes et des papeteries en amont de ces sites d'échantillonnage.

Plusieurs types de détergents domestiques et industriels, ainsi que plusieurs familles de pesticides, contiennent des surfactants de la famille des nonylphénols. Un surfactant est un produit chimique qu'on introduit dans des liquides, comme des savons ou des détergents, pour en abaisser la tension superficielle, ce qui en augmente les propriétés mouillantes. C'est ce qui fait que certains détergents pénètrent et délogent plus facilement la saleté que l'eau pure.

On les utilise aussi dans les formulations de pesticides afin que, dès la première pluie, ces toxiques s'éliminent des végétaux pour réduire rapidement les risques d'absorption. Ces détergents ont aussi plusieurs usages industriels, ce qui explique,

VOIR PAGE A 10: POISSONS

Danse en lumière



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA DANSE renversante du Ballet de l'Opéra de Lyon a donné le coup d'envoi au cinquième Festival Montréal en lumière hier. Jusqu'au 29 février, arts de la scène et de la table se conjugueront aux activités extérieures pour mettre la ville en émoi, au cœur de la saison froide. Tandis que Robert LePage, Laurie Anderson et Barbara Hendricks chaufferont les sièges des théâtres, le chef Georges Blanc, président d'honneur du volet gastronomique, concoctera petits et grands plats, à l'instar des 18 cuisiniers invités. Nouveauté pour cette édition-anniversaire: une nuit blanche proposera une cinquantaine d'activités avec un service de navettes gratuites pour mieux burlinguer d'un lieu à l'autre.

Commandites

Le juge suivra les 100 millions à la trace

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La commission d'enquête sur le programme de commandites aura le pouvoir de suivre à la trace l'argent versé par Ottawa aux agences de publicité, même jusque dans les caisses électorales secrètes du Parti libéral du Canada. Le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, a rendu publics hier les termes de référence de la commission d'enquête publique indépendante.

Le cœur de son mandat sera de remonter le chemin parcouru par les 100 millions de dollars versés en commissions et honoraires aux agences québécoises de publicité, qui ont souvent des liens étroits avec le Parti libéral. L'opposition accuse depuis longtemps le gouvernement libéral d'avoir conçu le programme de commandites de façon à prévoir de généreuses commissions (12 % du montant de la commandite) que les agences retournaient ensuite sous forme de dons au Parti libéral.



Les compagnies de commandite ont-elles versé des fonds dans des caisses occultes libérales?, demande le Bloc

En théorie, toutes les sommes versées à un parti politique ou à un candidat doivent être déclarées auprès d'Elections Canada, mais des fiducies de toute sorte ont été mises sur pied pour échapper à cette surveillance. Celles-ci peuvent amasser des fonds sans en révéler la source, puis les verser en bloc à un parti ou à un candidat. (C'est la tactique, que le Directeur général des élections qualifie de «trou noir» de la loi, n'est plus permise en vertu de la Loi sur le financement populaire, entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier.)

VOIR PAGE A 10: OTTAWA

■ Autres informations en page A 3

SANTÉ

OGM: la pointe de l'iceberg

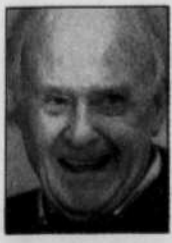
■ À lire en page A 3

Le père de l'ethnographie visuelle meurt à 86 ans

Jean Rouch a énormément influencé le cinéma québécois

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Il était un homme de regard, de témoignage, de mémoire aussi, un maître du cinéma direct en quête éternelle de vérité, qui maria art et science en imprimant sa marque sur le siècle. Le griot gaulois à l'œil vif et à la curiosité insatiable, le prince des marginaux, l'éternel explorateur à l'écoute du monde, n'est plus. Jean Rouch est mort à 86 ans dans la nuit de mercredi à hier lors d'un accident de la route dans le nord du Niger, un pays que le cinéaste de *Maîtres fous* et de sa fiction ethnographique *Moi, un Noir* avait mille fois arpenté à pied, à cheval, en pirogue, filmé et aimé. Il était accompagné de son épouse, Jocelyne Lamothe, du cinéaste Moustapha Allassane et de son acteur fétiche et ami Damouré Zika, tous trois légèrement blessés dans l'accident.



Jean Rouch

VOIR PAGE A 10: ROUCH

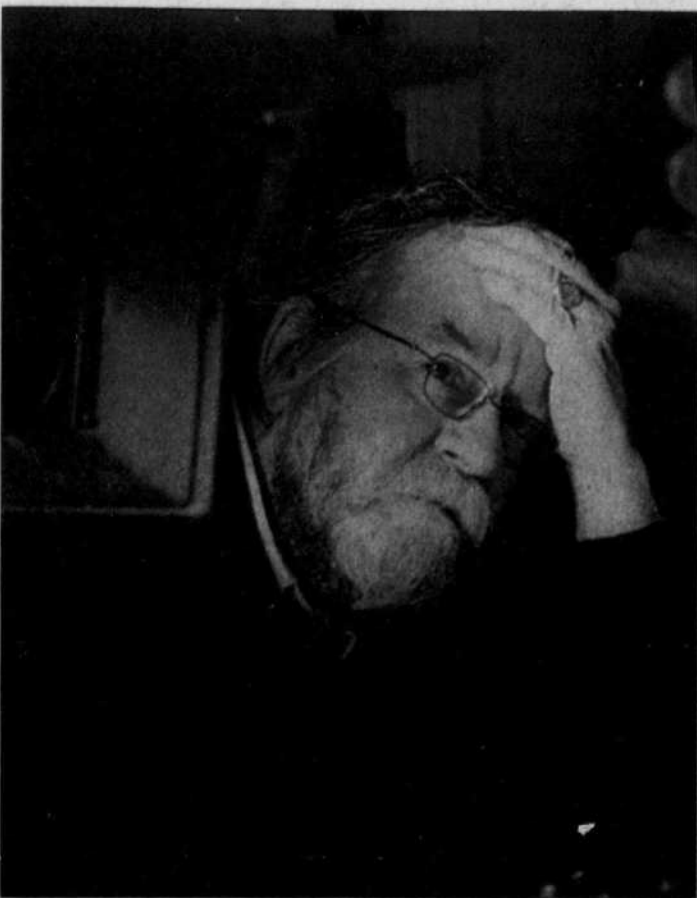
INDEX

7	Annances.....	B 6	Monde.....	A 5
7	Avis publics ..	B 4	Mots croisés ..	B 6
7	Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 7
7	Décès.....	B 6	Resto.....	B 5
7	Éditorial.....	A 8	Sports.....	B 7
7	Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
7	Météo.....	B 6	Week-end.....	B 1

Le Grand Dérangement, 33 ans plus tard

Jean-Claude Labrecque donne la parole aux Gaspésiens déracinés

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR



Jean-Claude Labrecque

En 1971, Jean-Claude Labrecque tourne son premier film de fiction, *Les Smattes*, inspiré d'une histoire vraie: le gouvernement a décidé de fermer des villages isolés de la Gaspésie. Labrecque installe sa caméra à Saint-Paulin, dans les montagnes. Il filme les maisons, les rues. Ses comédiens (dont Daniel Pilon et Marcel Sabourin) se mêlent aux vrais habitants du village, qui apparaissent dans le film.

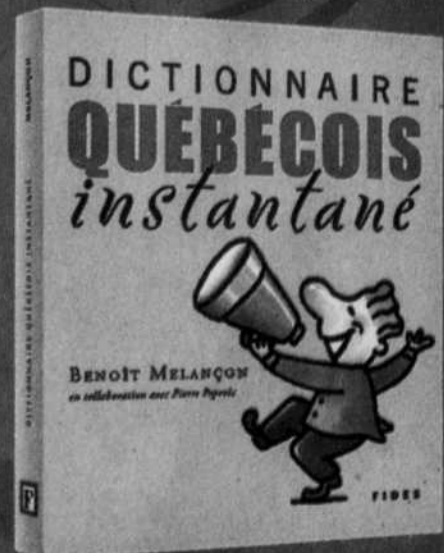
«Pendant le tournage, explique Labrecque au *Devoir*, le village disparaissait tellement vite qu'il y a des matins où je ne retrouvais même plus les maisons filmées la veille, disparues dans la nuit! Ça me causait de sérieux problèmes de raccords.»

Le film racontait, sur le mode de la fiction, la lutte des habitants pour préserver leur village. À la dernière image, on pouvait lire: «A suivre». «Je sentais que ça ne pouvait pas rester comme ça, qu'il fallait que je finisse quelque chose avec ce film», explique le réalisateur.

Trente ans plus tard, Labrecque est donc retourné voir les anciens habitants du village, entre autres à Matane. Saint-Paulin, c'est maintenant

VOIR PAGE A 10: DÉRANGEMENT

Un dictionnaire attentif à la «parlote» publique



Dictionnaire québécois instantané

BENOÎT MELANÇON en collaboration avec Pierre Popovic

240 PAGES • 12,95 \$
www.editionsfides.com



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

OTTAWA

ROUCH

SUIITE DE LA PAGE 1

Congés parentaux: relance des négociations

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Gatineau — Québec et Ottawa se sont formellement engagés hier à relancer des négociations dans le but de mettre sur pied, «le plus rapidement possible», un programme plus généreux de prestations pour les femmes enceintes et les parents de nouveaux-nés.

Mais du même souffle, le ministre fédéral des Ressources humaines, Joseph Volpe, a confirmé que le gouvernement fédéral en appellera du jugement rendu le mois dernier par la Cour d'appel du Québec, qui déclarait inconstitutionnel le régime actuel mis en place par Ottawa. «Nous sommes demeurés d'accord pour que le fédéral prenne ses propres décisions au sujet de la Cour d'appel du Québec», a déclaré M. Volpe à l'issue d'une rencontre avec Claude Béchard, ministre québécois de la Solidarité sociale et de la Famille.

«Ce sont des questions juridiques qui vont être finalisées par la Cour suprême, a-t-il ajouté. Mais nous allons continuer à travailler ensemble.»

Québec s'est ainsi engagé à présenter rapidement à Ottawa des «paramètres» pour encadrer les pourparlers qui s'amorcent. Le ministre Volpe a quant à lui promis de soumettre ces paramètres au cabinet fédéral et d'obtenir en retour un mandat clair pour la suite des négociations.

Cette reprise du dialogue survient au moment où les libéraux de Paul Martin tentent de faire oublier la colère populaire suscitée par le scandale des commandites, qui risque d'affecter leurs résultats lors des prochaines élections, attendues à la mi-mai.

Le ministre Béchard s'est d'ailleurs montré enthousiaste sur une résolution rapide du litige avec Ottawa. «Sans fixer d'échéancier, je vous dirais que c'est une question de semaines ou de mois, a-t-il avancé. On espère en arriver à une entente le plus rapidement possible.»

M. Béchard n'a pas voulu se fixer d'objectif précis quant au montant qu'il espérait soutenir d'Ottawa pour mettre sur pied son propre programme de congés parentaux. Il a toutefois convenu que le montant de 650 millions, avancé par le précédent gouvernement péquiste, demeurerait valable. «On ne peut pas arriver aujourd'hui et dire: on a besoin de 600 quelque millions, de 622 ou de 623 millions», a soutenu Claude Béchard. Ça fera partie des discussions.»

Le ministre québécois s'est aussi gardé de s'indigner du fait qu'Ottawa en appelait du jugement de la Cour d'appel. Il n'a même pas voulu voir la victoire de Québec devant ce tribunal comme un levier lors des négociations. «Bien sûr, il y a eu la décision de la Cour d'appel, a-t-il reconnu. C'est un élément de plus, mais peu importe les éléments que nous aurions entre les mains, s'il n'y avait pas cette volonté commune que nous avons aujourd'hui de régler ce dossier pour les familles québécoises, il n'y aurait pas de discussions possibles. Et on trouverait sans doute d'autres raisons de ne pas s'entendre.»

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre article d'hier sur Michel Vennat. Celui-ci est le président et chef de la direction de la Banque de développement du Canada (BDC) et non pas de la Banque du Canada, comme notre article l'indiquait malencontreusement. En aucun temps la Banque du Canada n'a été impliquée dans le litige opposant la BDC à son ex-p.d.g., François Beaudoin. Le texte aurait ainsi dû faire mention de la Banque de développement du Canada en toutes circonstances et non pas de la Banque du Canada. Nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. * Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUIITE DE LA PAGE 1

«Je crois certainement que le président de la commission d'enquête pourra suivre l'argent jusque-là si c'est là qu'il a abouti», a indiqué le ministre Owen.

Le Bloc québécois a soulevé ce sujet à la Chambre des communes en révélant, à titre d'exemple, que le ministre Denis Coderre avait reçu pour la campagne électorale de l'an 2000 une somme de 38 000 \$ du «Parti libéral, fonds 2». L'ex-ministre Martin Cauchon a touché 46 000 \$ de cette même source. «Est-ce qu'on va savoir si, oui ou non, il y a des compagnies de commandite qui ont versé des fonds dans ces caisses occultes?», a demandé le chef Gilles Duceppe.

La réponse, le Bloc québécois l'a reçue sous forme d'avertissement après la période des questions. Le principal visé, Denis Coderre, a indiqué qu'il ne laissera pas ce «salissage» se poursuivre bien longtemps. «À partir de maintenant, je vais regarder de façon très méticuleuse les propos du Bloc québécois et je vais même envisager des poursuites s'il y a lieu», a annoncé le ministre, visiblement hors de lui.

M. Coderre a toutefois refusé de répondre aux interrogations sur le fond de la question. Selon le site d'Elections Canada, il a bel et bien reçu, pendant la campagne électorale de l'an 2000, une somme 38 061,69 \$ du «Parti libéral du Canada, fonds 2», présentée comme étant une «organisation ou association non constituée en société». «Je ne suis pas au courant de quoi que ce soit, je n'ai pas de caisse occulte, je n'ai pas eu de transfert de quoi que ce soit», a soutenu M. Coderre.

«Urgence» d'agir

La commission d'enquête dirigée par le juge John Gomery tiendra fort probablement ses audiences à Montréal. Il reviendra au juge de décider si celles-ci seront publiques, mais le ministre Owen a indiqué que la population s'attend à y avoir accès. Le juge Gomery aura la possibilité, s'il juge cela approprié, de déposer des rapports intermédiaires sur l'état d'avancement de ses travaux. Quoi qu'il advienne, il devra toutefois conclure son mandat «dans les plus brefs délais». Dans la version anglaise du communiqué de presse, il est plutôt question d'«urgence».

Le mandat de la commission est très large: celle-ci devra se pencher sur la création du programme de commandites et sur sa gestion, sur la sélection des agences de publicité et, surtout, sur la réception et l'utilisation de fonds ainsi que sur les commissions qui ont été versées.

Récupérer l'argent

Les démarches visant à récupérer des sommes versées en trop aux agences de publicité ont par ailleurs déjà commencé, a annoncé le ministre. L'avocat-conseil André Gauthier aurait commencé son tra-



Sheila Fraser

REUTERS

vail. On ne connaît toutefois pas encore son salaire, qui sera calculé selon un tarif horaire. Au ministère de la Justice, on précise que ces tarifs sont généralement de l'ordre de 60 à 200 \$ l'heure selon l'expérience de l'avocat et la complexité de son mandat. On peut parfois sortir de cette fourchette.

Comment s'assurer que l'avocat ne coûtera pas plus cher que les sommes qu'il permettra de récupérer? «Si nous ne semblons aller nulle part et que nous n'avons plus de piste potentiellement fructueuse à suivre, alors nous cesserons l'enquête», a indiqué Stephen Owen.

Le processus pourrait être long. L'avocat-conseil pourra agir s'il estime qu'il y a eu «un enrichissement injuste, un bris de contrat ou une fausse déclaration quant au travail effectué». Des poursuites au civil seront alors déposées. Le ministre Owen n'a pas voulu faire part d'hypothèses sur le temps qui s'écoulera avant de récupérer les premières sommes.

DÉRANGEMENT

SUIITE DE LA PAGE 1

une forêt et une vieille route. Pourtant, des hommes y montent encore en pèlerinage, au bord des larmes devant le trou de leur ancienne maison.

Avec *Le Grand Dérangement de Saint-Paulin-Dalibaire*, Jean-Claude Labrecque livre un de ses films les plus personnels. D'abord parce qu'il apparaît lui-même pour la première fois à l'écran afin d'expliquer le film, ce qu'il n'avait jamais fait auparavant. Mais aussi parce que *Le Grand Dérangement* entremêle les images actuelles aux anciennes images des *Smattes* et aux photos du tournage de l'époque. Le réalisateur est donc le dépositaire des dernières images de ce village.

Le tournage du *Grand Dérangement* a débuté immédiatement après la dernière campagne électorale, filmée pour *A hauteur d'homme*, film précédent de Jean-Claude Labrecque qui portait sur Bernard Landry. Même si le réalisateur compte près de 60 films à son actif, même s'il est immensément respecté dans le milieu du cinéma, il n'était pas vraiment une vedette publique avant *A hauteur d'homme*. «Je n'avais jamais fait deux fois le tour de toutes les stations de radio et de télévision!», dit-il d'un ton amusé en parlant de son expérience de l'autisme dernier.

On imagine mal aujourd'hui une situation aussi radicale que celle du début des années 70. La mode était à l'aménagement du territoire et le gouvernement avait convaincu des citoyens qu'il fallait fermer les villages trop petits ou trop isolés, où aucune industrie ne voulait s'établir, où les terres étaient mauvaises pour l'agriculture, où les infrastructures étaient déficientes. On voulait regrouper ces citoyens dans des centres mieux pourvus, en principe pour leur donner la chance de s'en sortir. Des «agents de relocalisation» (certains témoignent dans le film, dont Réginald Lavertu, par la suite devenu directeur du collège de Rosemont) arpentaient donc l'arrière-pays pour

convaincre les citoyens de déménager en leur proposant un dédommagement financier. Les maisons ont été brûlées ou déplacées, les églises détruites. C'est ainsi que Saint-Paulin a été rayé des cartes géographiques. Québec avait prévu de fermer 80 villages mais le mouvement s'est arrêté après une dizaine de fermetures. Un groupe de curés avait lancé l'opération Dignité afin d'aider les citoyens à s'organiser.

Trente ans plus tard, cette façon technocratique de concevoir l'organisation du territoire apparaît absurde. «En retournant là-bas, je ne pensais pas que les gens avaient une si grande déchirure, une blessure si profonde, affirme le réalisateur. Le film porte également sur la force des femmes qui maintiennent le souvenir du village... parce que plusieurs hommes sont morts dans l'année qui a suivi le déménagement, brisés par l'événement.»

Les fonctionnaires n'avaient pas tenu compte de l'attachement émotif des gens à leur lieu de naissance. Plusieurs villageois vivaient presque dans la misère mais ils étaient chez eux, fiers, dignes et en pleine nature, alors qu'ils se sont retrouvés dans des HLM à Matane ou à Rimouski.

«Le mot qui revient le plus souvent dans leur bouche, c'est celui de liberté, continue-t-il. Ils étaient libres sur leur terre, ils ont perdu leur liberté. C'est une histoire terrible.»

Le Grand Dérangement de Saint-Paulin-Dalibaire est un documentaire profondément humain, dont le véritable thème est la force et la profondeur des racines chez toute personne. Et le film est au cœur des deux grandes passions de Jean-Claude Labrecque dans sa propre filmographie: l'histoire et l'exploration du pays.

Présenté en avant-première demain après-midi à la Cinémathèque québécoise à Montréal et repris dimanche à 13h20, le film prendra l'affiche le 12 mars au cinéma Parallèle (Ex-Centris) à Montréal. Il sera diffusé plus tard cette année à Télé-Québec et à RDI.

POISSONS

SUIITE DE LA PAGE 1

indique le chercheur, qu'on les retrouve maintenant dans les sédiments des cours d'eau en aval des effluents des usines d'épuration et des grandes industries comme les papeteries.

Ces contaminants imitent les messages chimiques d'un système hormonal normal, dans lequel les faux messages induits par des contaminants œstrogéniques peuvent provoquer des altérations du système de reproduction, des cancers et des malformations congénitales.

A court terme, indique M. Marcogliese, c'est dans le Richelieu que seront réalisées les prochaines recherches sur la présence de contaminants œstrogéniques au cas où leur présence dans l'eau pourrait expliquer les problèmes de reproduction de la seule espèce menacée de nos eaux, le chevalier cuirvé. Le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, avec ses six chercheurs, devra cependant s'affilier au puissant centre ontarien de Burlington, où Environnement Canada concentre ses investissements en recherche pour finir par savoir ce qui se passe... ici! Les chercheurs ont obtenu une aide financière du Fonds de récupération de la faune pour mener ce projet à terme.

Pour l'instant, explique de son côté Raymond Chabot, de la Direction de la protection du milieu d'Environnement Canada, deux autres études viennent de confirmer l'existence d'altérations du système reproducteur de certaines espèces aquatiques, provoquées par les «imposteurs», ou modulateurs endocriniens.

Une de ces études a permis de relever des phénomènes de féminisation des mâles et d'altérations aux systèmes reproducteurs de deux espèces de moutres. Cette

Jean Rouch laisse plus de 120 films dans son sillage, dont plusieurs classiques de l'anthropologie visuelle. Jean-Luc Godard avait comparé son *Moi, un Noir* à un pavé dans la mare du cinéma français, comme en son temps *Rome, ville ouverte* dans celle du cinéma mondial.

Dès la fin des années 40, les films tournés en Afrique francophone par cet ingénieur devenu anthropologue et cinéaste contribuaient à l'émergence d'un cinéma du continent noir comme à la conscience ethnologique au Niger, au Mali, au Bénin, etc. Directeur de la Cinémathèque française de 1987 à 1991, Rouch en avait été nommé en 2002 président d'honneur à vie. Plusieurs cinéastes estiment qu'il fut le vrai précurseur de la Nouvelle Vague, grâce à sa caméra d'intimité qui permit au cinéma de se rapprocher du monde en libérant la caméra de ses entraves et en lui insufflant une nouvelle esthétique.

L'ethnologue qui mêla documentaire et fiction a beaucoup marqué le cinéma québécois. Il fut très lié à Claude Jutra, avec qui il élaborait un projet pour l'ONF que Jutra finit par tourner seul en 1961: *Le Niger, jeune république*.

«Jean Rouch fut le personnage le plus important que j'ai rencontré dans ma vie et celui qui m'a influencé davantage que tout autre», déclare le cinéaste Michel Brault, qui a travaillé à ses côtés. Derrière les visages, il retrouvait l'âme des gens.»

En 1959, Brault avait rencontré Jean Rouch au séminaire Flaherty en Californie, et il fut bouleversé par ses films *Maîtres fous* et *Moi, un Noir*. De son côté, Rouch admira *Les Raquetteurs* que Brault avait coréalisé avec Gilles Groulx. Si bien qu'ils se retrouvèrent à Paris autour du film *Chronique d'un été*, film-enquête que Rouch coréalisa avec Edgar Morin sur la faune parisienne. Brault y tenait la caméra comme il le fit ensuite pour *La Punition*, en 1963. Avec *Chronique d'un été*, grâce aux nouvelles technologies souples développées par Rouch et Brault, est née l'expression «cinéma-vérité», bientôt remplacée par «cinéma *di* ect», qui ouvrait la porte à une nouvelle manière de filmer.

«Mon travail avec Jean Rouch a énormément influencé Pour la suite du monde, que j'ai tourné avec Pierre Perrault à l'île aux Coudres, précise Michel Brault. Il m'a appris la détermination et c'est avec lui qu'on avait mis au point les nouvelles caméras au son synchronisé avec l'image qui nous permettaient d'approcher les sujets filmés sans déranger. Ces leçons-là ont déterminé notre approche de Pour la suite du monde.»

Jean Rouch a également coréalisé, en 1963, avec Jacques Godbout, le court métrage *Rose et Landry*. Pierre Falardeau, dans son court métrage parodique *Le Temps des bouffons*, avait rendu hommage à Jean Rouch en insérant plusieurs scènes de *Maîtres fous*.

Né en 1917 à Paris, Jean Rouch fut profondément marqué par la Seconde Guerre mondiale. Ingénieur chargé de faire sauter des ponts sur la Marne pour bloquer l'avancée des Allemands, la capitulation de la France puis son occupation ont vu s'écrouler sa vision du monde. C'est au Niger qu'il trouva un refuge et développa une double passion pour l'ethnographie et le cinéma. Diplômé de l'institut d'ethnologie, il fut directeur scientifique de l'institut français d'Afrique noire à Niamey.

Après la guerre, à l'aide d'une caméra 16 mm, il tourna les premières images d'une chasse à l'hippopotame, mais c'est *Initiation à la danse des possédés*, en 1949, primé à Venise, qui lui apporta son renom. *Maîtres fous*, également primé à Venise en 1957, précieux et remarquable document sur des rites de possession chez les Nigériens Haoukas, sortit dans la controverse, à cause surtout des commentaires presque entomologiques qui l'accompagnaient. Jean Rouch, grand admirateur de Robert Flaherty, le réalisateur de *Nanook of the North*, revendiqua toujours une absence totale de jugement sur les pratiques qu'il captait mais aussi le droit de modifier la réalité à travers son regard posé, quitte à l'entremêler de fiction. C'est une des figures les plus marquantes du septième art qui disparaît avec lui.

Suroît: oui ou non?

(PC) — Chacun des députés libéraux de l'Assemblée nationale aura à se prononcer personnellement sur la pertinence du projet du Suroît, a averti hier le leader parlementaire de l'opposition péquiste, André Boisclair, député de Gouin. Le député Boisclair a indiqué que les péquistes présenteront une motion de façon à ce que chaque député ait à voter au sujet de la pertinence du projet. M. Boisclair a dénoncé la «stratégie politicienne» du premier ministre Jean Charest qui a voulu calmer les protestations des citoyens en demandant à la Régie de l'énergie d'analyser le projet. Le rapport de la Régie n'est attendu qu'à la fin de juin, au moment où l'Assemblée nationale ne siègera plus et où les Québécois seront en vacances.

WEEK-END CULTURE

CHOI FM en péril

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le renouvellement du permis de radiodiffusion de la controversée station CHOI FM de Québec est sérieusement mis en péril. Le président de Genex Communications, Patrice Demers, a été mis sur la sellette pendant plus de cinq heures hier par le CRTC à propos des déclarations offensantes faites sur ses ondes, qui risquent de provoquer la fermeture de sa station.

Lors des audiences publiques d'hier, le président du CRTC, Charles Dalfen, n'a pas été tendre à l'endroit de M. Demers, propriétaire de CHOI FM. «Est-ce qu'on peut avoir confiance en ce titulaire-là pour lui octroyer une autre licence ou il faut dire que c'est un gars qui ne comprend pas et qui n'est pas sur la même longueur d'onde que nous? C'est peut-être mieux de ne pas renouveler la licence, et le problème va disparaître. Quel choix

nous présentez-vous?», a affirmé M. Dalfen. «Si vous avez une décision à prendre et que vous avez quel qu'un à punir, forcez-moi à vendre», a répondu M. Demers, qui demande au CRTC d'épargner «les employés qui ont bâti la station».

Les représentants du CRTC ont fait l'étalage hier de propos controversés exprimés sur les ondes de CHOI FM par les animateurs Jeff Fillion et André Arthur. M. Arthur a notamment traité de «fils de cannibales et d'écaurants» les étudiants d'origine africaine qui fréquentent l'Université Laval tandis que M. Fillion a affirmé que les déficients intellectuels «ne méritent pas de vivre», sont «un hostie de paquet de trouble», et qu'il faudrait les gazer. Les avocats de Genex, Guy Bertrand et René Dion, ont plaidé que les propos étaient cités hors contexte.

La loi sur la radiodiffusion interdit aux stations de diffuser des propos offensants qui risquent d'exposer une personne au mépris ou à la haine.

RADIO
Seul Astral peut relancer le réseau AM, selon les employés de CKAC

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les employés de CKAC et du réseau Radiomédia supplient Astral de mettre fin au processus de vente du réseau. Après deux échecs auprès d'éventuels acheteurs, les employés estiment donc qu'il faut arrêter les frais et qu'Astral est la seule entreprise qui peut vraiment relancer ce réseau AM.

Ce point de vue est développé dans une lettre ouverte publiée aujourd'hui en page A 9 du Devoir. Le Syndicat des employés de CKAC, appuyé par les employés des autres stations du réseau, y lance un «cri du cœur et un appel d'urgence» à Astral.

Les journalistes de CKAC ont rencontré hier matin les dirigeants d'Astral pour leur soumettre leur point de vue et, selon les journalistes, Astral déclare en privé qu'elle aimerait bien conserver CKAC. Mais la position officielle et publique d'Astral demeure inchangée: «Nous n'avons pas l'intention de revenir sur l'entente que nous avons faite avec le Bureau de la concurrence et nous avons bon espoir de trouver un acheteur le plus rapidement possible», a déclaré au Devoir Alain Bergeron, vice-président aux communications chez Astral.

On peut comprendre l'exaspération des employés de Radiomédia en se rappelant l'histoire de cette saga. En effet, il y a deux

ans, lorsque Astral avait acheté une vingtaine de stations de radio du groupe Télémedia, les sept stations AM de Radiomédia étaient comprises dans le lot et Astral était prête à en prendre la charge. Le Syndicat des employés de CKAC avait applaudi à la transaction et le CRTC l'avait même approuvée.

Mais c'est le Bureau de la concurrence, un autre organisme fédéral, qui avait exprimé des craintes devant la concurrence publicitaire potentielle dont aurait bénéficié Astral, qui se retrouvait propriétaire de trois réseaux de radio, soit Rock Décente, Énergie et Radiomédia. Pour calmer les inquiétudes du Bureau de la concurrence, Astral avait conclu avec ce dernier une entente en vertu de laquelle elle s'engageait à revendre le réseau Radiomédia, conservant les deux autres.

Astral a d'abord conclu une vente avec TVA, vente qui a été refusée par le CRTC. Astral a conclu une deuxième vente avec le duo Sylvain Chamberland-Gaëtan Morin, vente tombée à l'eau la semaine dernière avec le retrait de Gaëtan Morin du projet.

Pour les employés de CKAC, il est donc temps de revenir à la situation initiale, où Astral conservait la propriété de Radiomédia. Mais pour ce faire, Astral devrait renégocier son entente avec le Bureau de la concurrence, ce qu'elle ne semble pas vouloir faire.



Un Ballo de Jiri Kylian.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Sobre élégance

BOLÉRO ET AUTRES LUMIÈRES SUR RAVEL

du Ballet de l'Opéra de Lyon, du 19 au 21 février à la Salle Wilfrid-Pelletier

FRÉDÉRIQUE DOYON
LE DEVOIR

Le spectacle d'ouverture Festival de la lumière (FML) allait comme un gant à l'événement commandité par Hydro-Québec. À l'invitation des Grands Ballets Canadiens, et coproduit par le FML, le Ballet de l'Opéra de Lyon livre, jusqu'à samedi, un programme triple tout en lumières, consacré à la musique de Maurice Ravel.

De la sobre élégance de *Un Ballo* de Jiri Kylian aux ombres lascives du *Boléro* de Meryl Tankard, la soirée porte le sceau d'une belle unité et d'une rare fluidité. En revanche, le programme manque de piquant et d'audace, notamment à cause de l'égalité d'humeur qui s'en dégage.

Le quintette *Gaspard* de Tero Saarinen constitue sûrement le moment le plus intrigant de la soirée. Livré sur *Capart de la nuit* de Ravel, la pièce du chorégraphe finlandais nous projette dans un univers étrange qui ne semble pas soumis aux lois de la gravité. Les cinq danseurs, telles des poupées mues par des forces extérieures, sont en perpétuelle quête d'équilibre, absorbés dans l'évanescence d'un songe. La masse d'abord unifiée de danseurs qui se balancent, comme emportés par la même vague, se défait soudain en éléments isolés, erratiques et autonomes.

La danse va de mouvements à peine esquissés, parfois désarticu-

lés et tâtonnants, à des gestes amples et déployés. D'abord enfoncées dans de curieuses robes sacs, les danseuses s'en libèrent ensuite comme le papillon s'extirpe de sa chrysalide. Toute la pièce est baignée d'une lumière superbe où des zones d'extrême intensité en côtoient d'autres plus diffuses. Le chorégraphe dit s'être inspiré, indique le programme, du dualisme de l'œuvre de Ravel qu'il perçoit comme la radiographie d'une tête d'homme en tumulte devant les possibles infinis de sa vie.

La soirée s'ouvre, tout en symétrie, avec *Un Ballo* du maître des pas de deux, Jiri Kylian. Les ponts d'éclairages, garnis de chandeliers, ont remplacé le candélabre classique pour ce bal moderne. Difficile de résister à la pureté de ces lignes néo-classiques. Malgré son formalisme un peu rigide, la pièce atteint quelques sommets de lyrisme quand les corps s'embriment l'un dans l'autre dans un parfait accord avec la musique du *Tombeau de Couperin* et de *Pavane pour une infante défunte*.

Quant au *Boléro* de l'Australienne Meryl Tankard, il ne manque pas de panache, ce qui sied bien à la musique un peu emphatique du *Boléro* de Ravel. Derrière une toile sur laquelle sont projetées images et textures, les danseurs, prolifération d'ombres chinoises, se déhanchent lascivement. Les jeux de perspectives et les illusions d'optiques qui en découlent, juxtaposant corps géants et frères, sont certes un plaisir pour les yeux. Mais le procédé prend le dessus sur le contenu. Détournée d'elle-même et misant sur l'effet qu'elle produit, la danse s'en trouve réduite à des formes un peu simplistes.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN
Ours d'argent - Meilleure musique

MELLIOR ACTEUR (POUR UN RÔLE) MELLIOR ACTRICE (POUR UN RÔLE) (POUR UN PUBLIC) (POUR UN PUBLIC)

«Ce poème cinématographique [...] se savoure comme un fruit exotique coloré et goûteux, s'écoute comme une incantation. Et la musique [...] est un bijou.»
-Olivier Trépoigt, Le Devoir

«Un rayon de soleil sympathique et sans prétention.»
-Vair

«...la belle musique de Serge Fiori [...] réchauffe et embaume le film.»
-La Presse

«...un conte, beau et tragique à la fois... un plat exotique épicé.»
-Yves Bergeron, Le Devoir

Madame BROULETTE

avec Rukhaya Mung Aboncar Sadik Di et Gassouan Diap

scénario Gilles Desjardins Meissa Sano ABSA

coproduit par reek demere daniele champoux et claudio giliazon les productions de la lumière (France) avec France cinéma (France)

UN FILM DE MOUSSA SENE ABSA

PRÉSENTÉMENT À L'AFFICHE!

version originale avec sous-titres anglais EX-CENTRIS 514.847.2206

version originale avec sous-titres français FAMOUS PLAYERS PARIISIEN

Les Films de l'Atalante en coproduction avec l'Office national du film du Canada et 7^e Art/distribution présentent

CINÉMA PARALLÈLE

3336, boul. Saint-Laurent, MtL
Billetterie (514) 847-2206

cordial vivifiant réconfortant

Un documentaire de Marilú Mallet

Chili, la mémoire des femmes

www.7artdistribution.com/cueca

jusqu'au 4 mars inclusivement à 15h30 et 19h15

CIBL 101.5 FM La Radio Libre!

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Aujourd'hui (17:00)	L'union fait la force	Infoman	Palmarès / Papillon	La Fureur / Ariane Moffatt, Stefie Shock	Zone libre / Le Bioterrorisme	Le Téléjournal/Le Point	Christiane Charette en direct / Robert LePage	Le TVA	Hollywood, le prix de la gloire / Loteries	Cinéma / FAITES A L'OS (6) (23:45)		
TVA	18 heures	Ultimatum	J.E. / Carte de la STM		Les Retrouvailles								
TO	Macaroni tout garni	Banzaï!	Malcolm	Diabolo menthe	Poudre...	National Geographic	À la di Stasio / Les Plats mijotés	Belle et Bum / Claude Léveillée, Natalie Choquette	Le Grand Journal	110%	Voyeur	Cinéma / FRISONS (23:58)	
TQS	Le Journal (18:30)	Flash / R. Dupuis	La Porte des étoiles	Festival d'humour de Québec	Testostérone	Fun noir / Le Journal RDI	Le Téléjournal/Le Point	Les Chercheurs d'or Journal	Journal	Passpartout	Conver.	Écrans...	Téléjournal
RDI	Jrnl RDI	...Actions	Le Monde	...artistes	Ingrid Betancourt...	Le Téléjournal/Le Point	Aventuriers des îles...	Le Journal RDI	Journal	Passpartout	Conver.	Écrans...	P.J.: Police
TVS	On a tout essayé (18:10)	Dossiers FBI	Dossiers Justice	Autopsie	C'est ma vie	Pour un flirt à New York!	NYPD Blue	Sexe dans tous ses états	Diagnostique: inconnu	Banzaï	Crampe...	...la peau	...attaquent
D	Cuisine avec Jean...	Box Office	...France	Décompte MusiquePlus	Nostalgie / Paul Simon	Vice Versa	...galaxie	Cocktail...	...succès	...succès	...succès	...succès	...succès
MP	Top5 anglo	Top franco	Le Top 20 MusiMax	Smallville	Charmed	Vice Versa	...galaxie	Cocktail...	...succès	...succès	...succès	...succès	...succès
MX	Edgemont	...Justiciers	Smallville	Charmed	Vice Versa	...galaxie	Cocktail...	...succès	...succès	...succès	...succès	...succès	...succès
VRAK.TV	J. Bravo	Sacré Andy	Yakity Yak	Ratz	Porcristé / Kaput et...	Simpson	Henri pis...	Clone High	Quads!	Simpson	Déchiq...	Ren &...	
RDS	Sports 30	Sports 30	La Ligue...	Hockey / Blues - Red Wings	Mystères / Minoens	JAG	Cinéma / LES MUTINES DU TÊMÉRAIRE (4)	Sports 30	La Ligue...	Ski Mag	L'homme...		
HISTORIA	Les deux font la loi	Marguerite Voiant	Les Experts	Fastlane	Commission scolaire...	Centre de formation...	Entre l'arbre et l'école	300\$ tout...	Évasion...	Les Routes oubliées	Soleil...		
ARTV	Soi et...	Moi et...	Raymond	Métal hurlant	Montréal en évolution	Évasion...	...Jardins	La Guerre de la banane	Road Again	Wayne...	Rythmes du monde	Cinéma / FEINTER LE DESTIN (4) avec C. Germano	La Guerre de la banane
SÉRIES	Brigade des mers	Au-delà du réel	Métal hurlant	Montréal en évolution	Évasion...	...Jardins	La Guerre de la banane	Road Again	Wayne...	Rythmes du monde	Cinéma / FEINTER LE DESTIN (4) avec C. Germano	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane
CANAL Z	Au-delà du réel	Métal hurlant	Montréal en évolution	Évasion...	...Jardins	La Guerre de la banane	Road Again	Wayne...	Rythmes du monde	Cinéma / FEINTER LE DESTIN (4) avec C. Germano	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane
C. SAVOIR	Jeux de vie	Planète Food	Évasion...	...Jardins	La Guerre de la banane	Road Again	Wayne...	Rythmes du monde	Cinéma / FEINTER LE DESTIN (4) avec C. Germano	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane
EVASION	Planète Food	Évasion...	...Jardins	La Guerre de la banane	Road Again	Wayne...	Rythmes du monde	Cinéma / FEINTER LE DESTIN (4) avec C. Germano	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane	La Guerre de la banane
TFO	Degrassi...	...le mille	CBC News: Canada Now	Access.H	eTalk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...
CBC	CBC News: Canada Now	Access.H	eTalk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...		
CTV (60nt)	News	...National	Train 48	E.Talk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...	
GBL	News	...National	Train 48	E.Talk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...	
TVO	McBean	Swap TV	Antiques Roadshow	Will & Grace	E.Talk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...
ABC	Simpsons	ABC News	Will & Grace	E.Talk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...	
CBS	News	...National	Train 48	E.Talk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...	
NBC	News	...National	Train 48	E.Talk Daily	Joan of Arcadia	Charmed	Inspector Morse	20/20	Without a Trace	Third Watch	Reboot	Spider...	
FOX	Seinfeld	That '70s Show	Seinfeld	That '70s Show	Seinfeld	That '70s Show	Seinfeld	That '70s Show	Seinfeld	That '70s Show	Seinfeld	That '70s Show	Seinfeld
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Vermont...	Now with Bill Moyers	Week	Wall Street	Find!	Museums	Third Watch	Third Watch	Third Watch	Third Watch	Third Watch
PBS (57)	BBC News	Night Bus	The Newshour	eTalk Daily	Jeopardy	American Justice	Banff...	A Letter...	Cinéma / WEAPONS OF MASS DISTRACTION (5)	The FBI Files	Blue and the Grey (3/4)	JAG	...Reads
CTV (com)	News	City Confidential	American Justice	Banff...	A Letter...	Cinéma / WEAPONS OF MASS DISTRACTION (5)	The FBI Files	Blue and the Grey (3/4)	JAG	...Reads	National	Red Shoe Diaries (23:14)	
DISCOVERY	Exploration / Jungle	Women Adventures	JAG	Master	Manhunt	History Mini-Series / The Exhibit A	The National	The Passionate Eye	What not to Wear	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out
HISTORY	Women Adventures	JAG	Master	Manhunt	History Mini-Series / The Exhibit A	The National	The Passionate Eye	What not to Wear	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	Hemisph.	Pottergeist	Trading Spaces: Family	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out
SHOWCASE	This Hour	Made in...	Pottergeist	Trading Spaces: Family	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out	While you were out
LEARNING	Clean Sweep	Dogs, Jobs	Fashion...	The Goods	Extra	Matchm.	Bridezillas	...Marry me	Weddings	The Goods	Matchm.	Extra	Boxing
LIFE	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Fashion...	The Goods	Extra	Matchm.	Bridezillas	...Marry me	Weddings	The Goods	Matchm.	Extra	Boxing
TSN	Off. Record	Sportscent.	...Hockey	Hockey / Blues - Red Wings	Dragon Ball	Spider...	Samurai...	Inu Yasha	Reboot	Spider...			
YTV	Spongebob	Armada	Yu-Gi-Oh	...Zodiac	Dragon Ball	Spider...	Samurai...	Inu Yasha	Reboot	Spider...			
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX
CE SOIR

Paul Cauchon

SOUS-SOL

Un drame du Québécois Pierre Gang avec Louise Portal, sur la peur, la sexualité, le refus de grandir...
Arts, 20h

LA FUREUR

Pour les fans des émissions *Rumeurs* et *Grande Orse*, les comédiens des deux émissions s'affrontent aujourd'hui. À la partie musicale: Ariane Moffatt et Stefie Shock.
Radio-Canada, 20h

ZONE LIBRE

Le bioterrorisme est vraiment une nouvelle peur et même une nouvelle terreur. L'émission examine la question sous plusieurs aspects: mesures d'urgence au Québec, formation des policiers et des pompiers, visite d'usines de produits chimiques abandonnées en ex-URSS, bref, rien de très réjouissant.
Radio-Canada, 21h

À LA DI STASIO

Pour se remettre en forme, un festival de «plats mijotés réconfortants».
Télé-Québec, 21h

Ce soir 21 h 20 h 22 h

Qu'est-ce qui mijote ?

À la di Stasio

Lapin au miel et au thym, soupe à l'oignon, agneau braisé au brocoli et côtes braisées.

La poudre d'escampette

Balade en traineau au Saguenay-Lac-Saint-Jean avec Réjean Tremblay.
Réalisation-coordination: Martin Roy

Belle et Bum

Claude Léveillée, Natalie Choquette, Alain Lefèvre, Coral Egan, Tomas Jensen...
Animée par Normand Gauthier et Roxane St-Gelais.

Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

WEEK-END NATURE

Quand la rectitude politique se balade en chaloupe

Le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, a annoncé cette semaine qu'il présentera sous peu un règlement visant à interdire l'importation, la fabrication et la vente des pesées et turlutes de pêche qui contiennent du plomb. Avant de prendre cette mesure, le ministre Anderson ferait bien de regarder avec un œil critique l'efficacité d'autres stratégies de son ministère, notamment l'interdiction de la grenaille de plomb.

Cette stratégie n'a eu qu'un impact mitigé en réduisant seulement de moitié les concentrations de plomb dans la sauvagine. Et encore, on n'a pas l'assurance hors de tout doute que la moitié éliminée soit le résultat de l'interdiction de la grenaille de plomb ou de son effet combiné à la réduction d'autres sources industrielles, ce qui irait de pair avec les diminutions de métaux lourds constatées dans les cours d'eau.

S'il est idéalement souhaitable de réduire l'usage de tous les métaux toxiques dans la nature, les usages du plomb à la chasse et à la pêche illustrent mieux que tout comment les autorités gouvernementales aiment bien culpabiliser et frapper les petits — les individus — pendant qu'elles tergiversent et laissent souvent filer les gros. Dans le dossier du plomb de chasse ou de pêche, le ministre Anderson donne pour l'instant l'impression de pêcher en eaux troubles dans une chaloupe qui carbure à la rectitude politique.

En annonçant cette nouvelle cette semaine, le ministre Anderson rappelait que les plombs de pêche représentent 18 % de tous les rejets de plomb dans l'environnement. Curieux: dans une étude de son ministère, publiée à l'automne dernier, on parlait de 14 %. Une augmentation de 23 % en quatre mois! Le ministre fédéral soulignait à juste titre que le remplacement des pesées et turlutes ne coûterait pas cher aux pêcheurs. Ce qui est vrai. Mais là n'est pas l'essentiel du propos.

Quand Environnement Canada songe à imposer des normes aux milieux industriels, dont la pollution est éminemment supérieure et plus dangereuse, il vérifie d'abord l'impact réel dans le milieu et s'interroge sur la pertinence d'intervenir et jusqu'à quel



Louis-Gilles Francœur

point il faut le faire. Ses fonctionnaires ne s'en tiennent pas aux analyses des impacts théoriques et appréhensifs. Et le ministère n'agit pas tant qu'il n'a pas la preuve que la mesure réglementaire envisagée va avoir un effet certain. En somme, on vérifie si le jeu en vaut la chandelle.

Villes et papetières

Dans le cas des contaminants œstrogéniques, divulgué au début de la semaine par *Le Devoir*, on voit que les rejets des villes et des papetières se retrouvent sur le banc des accusés. Mais Ottawa n'ose pas imposer de normes sur tous les contaminants œstrogéniques parce qu'il n'est pas certain de façon absolue du lien entre les problèmes décelés en aval des usines et la féminisation de certaines espèces de poissons. Pourtant, on parle de populations affectées dans des proportions allant de 30 à 50 %. Même si les papetières doivent étudier à tous les trois ans les impacts de leurs rejets sur le milieu, Ottawa n'ose même pas leur demander d'étudier, tout simplement, les impacts potentiels des impuretés endocriniennes sur les appareils reproducteurs des poissons en aval et en amont de leurs rejets, juste pour vérifier si le problème est généralisé. Avant d'avoir un règlement pour contrôler les rejets de ces produits, on parle d'au moins dix ans d'études, de négociations avec le secteur industriel et de consultations publiques et scientifiques, sans parler des longueurs du processus réglementaire.

Par contre, dans le dossier des pesées de plomb, Ottawa interdira les plombs de pêche parce qu'on a trouvé des huards qui en avaient ingurgité et qui étaient victimes d'empoisonnement. Les huards, des carnassiers, ne ramassent pas des plombs au fond de l'eau comme le font les canards plongeurs à la recherche de graines. Les huards s'attaquent par contre à des poissons blessés, ralentis, qui ont cassé une ligne à pêche et qui se baladent avec la cuillère, l'hameçon et le plomb d'un pêcheur. Postuler que ces huards s'en porteraient mieux après avoir bouffé ces attirails si les pesées étaient lestées de bismuth est une vue de l'esprit. Les études sur la question indiquent d'ailleurs qu'Ottawa ne peut pas établir le pourcentage des huards qui seraient ainsi victimes d'empoisonnement au plomb: trop cher. Les huards trouvés empoisonnés sont jusqu'à nouvel ordre des exceptions qu'on ne peut extrapoler à la population globale au mépris de toute rigueur.

Trouver la bonne cible

Les résultats mitigés de l'élimination de la grenaille de plomb à la chasse depuis une décennie devraient inciter les autorités fédérales à réfléchir avant de cibler davantage les individus et les plombs de pêche. Des analyses inédites sur les concentrations de plomb dans les os des ailes de canards, réalisées en l'an 2000, indiqueraient une diminution de 50 % des concentrations de plomb par rapport aux niveaux mesurés en 1989. Ces résultats sont fort mitigés. On a éliminé une partie du problème, mais le reste est tout aussi important et on n'a pas de poignée pour travailler là-dessus. Car il y a toujours problème: les canards analysés en 2000 n'étaient certainement pas de la cohorte analysée en 1989: ils ont donc été en contact avec des sources inconnues et probablement actives. Il ne faut pas oublier que cette partie du problème était attribuée par les chercheurs à la grenaille de plomb, ce qui indique à quel point leur marge d'erreur était grande.

On ne peut même pas affirmer que la diminution de 50 % constatée aujourd'hui est uniquement attribuable à l'interdit sur la grenaille de plomb. Les concentrations de métaux lourds ont diminué dans

plusieurs cours d'eau et dans beaucoup de secteurs: on n'est même pas capable de dire dans quelle mesure l'élimination des plombs à la chasse a contribué à la réduction constatée aujourd'hui. Avec des données aussi floues, Ottawa aurait reporté de 15 ans toute intervention dans le secteur industriel. Il serait peut-être temps qu'il passe à l'action contre les pollueurs industriels.

Étiquetage des poissons: la Fédération québécoise de la faune (FQF) estime que les poissons d'élevage devraient faire l'objet d'un étiquetage obligatoire afin d'éviter, grâce à des outils efficaces de traçabilité, qu'on «blanchisse» par ce moyen des poissons capturés illégalement. Les résultats de l'opération «Casino», qui a mené à 299 chefs d'accusation contre 63 personnes impliquées dans un réseau de braconnage de poissons sauvages en Montérégie et à Montréal, donne plutôt raison à la FQF. À ce jour, 20 membres de ce réseau ont plaidé coupables à 66 chefs d'accusation pour des amendes d'un montant total de 120 450 \$. On peut trouver sur le site Internet de la FQF (www.fapaq.gouv.qc.ca) le communiqué de presse sur ces poursuites et la liste des braconniers en cause, la plupart de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Montréal et de Montréal-Nord.

Réservations: après le récent tirage au sort des places disponibles dans les réserves fauniques, 60 % des places disponibles en hébergement et pour la pêche sont disponibles. C'est le temps de faire son choix: 1 800 655-6527 ou www.sepaq.com.

Lecture: *Un vieil homme et la Terre*, par Edgar Pisani, Éditions du Seuil, collection «L'histoire immédiate», 232 pages. L'ancien ministre français de l'Agriculture jette un regard particulièrement critique sur l'agriculture industrielle qu'il défendait quand il était ministre. Il passe au crible les effets de la mondialisation dans ce secteur d'activité, un des plus anciens de la planète. Il soutient à l'aide de huit propositions que l'agriculture industrielle actuelle n'a plus sa place et qu'elle doit revenir à un modèle moins productiviste, plus compatible avec des fins sociales et environnementales.

WEEK-END SPORTS



Orlando Cabrera a perdu plusieurs coéquipiers cet hiver.

Play ball!

Le printemps est arrivé pour les Expos

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Melbourne, Floride — Décidément, les Expos sont plus fiables que la marmotte.

Ça ressemblait au printemps, hier, au Space Coast Stadium de Melbourne, où une douzaine de joueurs des Expos se sont entraînés en matinée par un temps plutôt frisquet d'environ 55 degrés Fahrenheit mais sous un beau ciel bleu sans nuage.

Les lanceurs et les receveurs des Expos sont attendus pour leurs examens médicaux vendredi et leur premier jour d'exercice est prévu le lendemain. La première séance d'entraînement de l'équipe au complet aura lieu jeudi prochain, le 26.

L'an passé, les Expos ont remporté 83 victoires pour une deuxième année consécutive, mais les victoires seront plus difficiles à remporter cette année en l'absence des deux grands V, Vladimir Guerrero et Javier Vazquez. De plus, Michael Barrett jouera également sous d'autres cieux — avec les Cubs de Chicago. Wil Cordero, Scott Stewart, Todd Zeile, Jose Macias et Fernando Tatís sont également partis.

«L'équipe a une nouvelle apparence, a noté le directeur général Omar Minaya. Nous n'avons plus avec nous trois joueurs populaires en Guerrero, Vazquez et Barrett. De nouveaux joueurs se sont joints à nous et nous avons des défis à relever. Notre plus gros défi, a-t-il précisé, sera de rester en santé. L'an passé, nous croyions avoir une équipe qui avait les ressources pour atteindre les séries d'après-saison. Au début de la saison, nous étions aussi bons que les Marlins de la Floride.»

Pas moins de 10 joueurs ont effectué des séjours sur la liste des blessés, y compris Guerrero, qui a raté 40 matchs en raison d'une hernie discale, et trois lanceurs partants, Tony Armas, Zach Day et Claudio Vargas.

Espérant toujours retenir Guerrero, qui a finalement signé avec les Angels d'Anaheim en tant que joueur autonome, les Expos ont échangé Vazquez pour se donner une meilleure marge de manœuvre mais ce fut peine perdue.

«Ce n'est pas qu'on n'a pas essayé», a lancé Minaya.

L'ajout de Nick Johnson, Tony Batista et Carl Everett, trois bons frappeurs, devrait aider à compenser la perte de Guerrero et avec le retour en santé d'Armas, qui est remis d'une opération à l'épaule, les Expos devraient avoir une équipe compétitive pour une troisième année de suite.

«Notre autre grand défi sera de trouver le moyen de mieux jouer à l'étranger. Appel des employés de Radiomedia, a signalé Minaya, dont l'équipe jouera, comme l'an dernier, 22 matchs à domicile à Porto Rico.

Comme les trois séjours à Porto Rico auront lieu en avril, mai et début juillet, les Expos passeront la majeure partie de la première moitié de la saison à l'extérieur de Montréal et le match d'ouverture locale au Stade olympique n'aura lieu que le 23 avril contre les Phillies de Philadelphie.

L'an passé, les Expos n'ont remporté que 31 victoires à l'étranger, 12 seulement à compter du 1^{er} juillet. Ils ont subi 50 défaites sur la route en présentant une fiche de 31-50. Ils n'ont marqué plus de trois points sur la route qu'à huit reprises en 33 matchs après la pause du match des étoiles.

De plus, le baseball-majeur a indiqué que le sort des Expos serait connu d'ici le match des étoiles, ce qui laisse entendre qu'il s'agit probablement de la dernière saison des Expos à Montréal, ce qu'on avait cependant évoqué lors des deux dernières années.

«Je n'en sais pas plus que vous à ce sujet, a dit Minaya. J'ai appris à ne pas penser trop à cela. Je ne sais pas ce que l'avenir réserve aux Expos et j'essaie de ne pas trop y penser.»

Canadien 4, Flames 1

La tension baisse d'un cran

PRESSE CANADIENNE

Rien ne vaut une victoire pour faire baisser la tension dans l'entourage d'une équipe. On peut être certain que la tension va diminuer d'un cran chez le Canadien après sa victoire de 4-1 face aux Flames de Calgary, hier soir, au Centre Bell.

Après avoir encaissé quatre défaites consécutives, le Tricolore a livré une solide performance face aux Flames qui subissaient un premier revers en cinq rencontres. Pierre Dagenais (11^e et 12^e), Niklas Sundstrom (8^e) et Patrice Brisebois (3^e) ont inscrit les buts du Canadien. Jarome Iginla a été le seul à déjouer Mathieu Garon.

Cette victoire a permis au Canadien de rejoindre les Islanders de New York au septième rang de l'Association est tout en s'éloignant à cinq points des Sabres de Buffalo installés au neuvième échelon.

L'altercation de mercredi entre Saku Koivu et Mike Ribeiro a eu ses échos en première période. Le capitaine du Canadien a été conspué par quelques spectateurs en voix chaque fois qu'il a touché au disque. Une première à Montréal pour le Finlandais.

Le but de Sundstrom à 7:00 a cependant tôt fait de changer l'ambiance. Le Suédois a été en mesure de récupérer une rondelle libre lorsque Steve Bégin est parvenu à éliminer le défenseur Toni Lydman devant le filet des Flames. Sundstrom s'est retrouvé devant une cage déserte.

La participation des Flames aux séries va dé-

pendre en grande partie de la contribution de Jarome Iginla. L'ailier droit a fait sa part en première période lorsqu'il a créé l'égalité à 18:23 d'un tir foudroyant au moment où les deux équipes jouaient à quatre contre quatre.

Ayant profité d'une maladresse de Brisebois à la ligne bleue des Flames, Iginla s'est échappé hors l'aire. Son lancer, décoché du côté de la mitaine, n'a donné aucune chance à Mathieu Garon. Celui-ci n'a pas l'habitude de voir ce genre de tir à l'entraînement.

C'était le 30^e but d'Iginla et son 12^e en 11 matchs. Iginla atteignait aussi le plateau des 30 buts pour une quatrième saison de suite.

Dagenais était de retour dans la formation après avoir purgé une pénitence de deux matchs. Claude Julien lui a fait comprendre qu'il ne doit pas se limiter à tirer au but sans discernement.

Faut croire que Dagenais a compris le message puisqu'il a marqué d'un retour de lancer à 12:28 de la deuxième période. Il s'agissait de son premier but en 10 matchs. Brisebois a fait 3-1 à 18:10 lors d'une pénalité à Martin Gélinas, des Flames.

Brisebois a surpris Miikka Kiprusoff d'un tir sur réception après le beau travail de Richard Zednik et un échange rapide entre Michael Ryder et Andrej Markov.

C'était le premier but du Canadien en avantage numérique après 14 tentatives infructueuses. En troisième, les Flames ont cherché à combler l'écart mais Garon a repoussé tous les tirs pour inscrire sa quatrième victoire contre aucun revers en 2004.

Le capitaine tient à demeurer à Montréal

Koivu dit entretenir de bonnes relations avec Ribeiro

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Saku Koivu a réitéré son attachement à Montréal et au Canadien au moment où son leadership est remis en question après l'altercation qu'il a eue avec son coéquipier Mike Ribeiro lors de l'entraînement de mercredi. Devant plus d'une vingtaine de journalistes massés dans la chambre du Tricolore, Koivu a répété son vœu de remporter la coupe Stanley dans l'uniforme bleu-blanc-rouge.

Le capitaine avoue qu'il n'a plus l'enthousiasme de ses 20 ans. Il a vieilli, mûri, et l'effervescence des premières saisons s'est émoussée avec le temps.

«À 21 ans, mon enthousiasme était le même, aussi bien dans les entraînements que durant les matchs. Mais j'ai vieilli, j'ai plus d'expérience. Je fais les choses différemment», dit-il.

Le patineur de Turku se dit heureux à Montréal et c'est ici qu'il veut poursuivre sa carrière.

«C'est la première fois depuis quatre ou cinq ans que nous avons une véritable chance de participer aux séries. C'est très plaisant pour avoir connu l'autre côté de la médaille, où l'équipe échangeait des véterails alors que la saison tirait à sa fin», a-t-il ajouté.

Koivu, âgé de 29 ans, reconnaît que la saison a sa part d'irritants, ce

qui pourrait expliquer son humeur peu engageante.

«J'ai passé un très bel été après avoir disputé les 82 matchs en 2002-03. Malheureusement, je me suis blessé dès le début du camp d'entraînement. On a d'abord parlé d'une absence de quatre semaines. Ce fut finalement sept semaines. C'était très frustrant. J'ai ensuite mis du temps à retrouver mon rythme. J'ai disputé plusieurs mauvais matchs — aucun point en cinq rencontres. Je n'étais pas heureux et je peux vous assurer que j'aurais été tout aussi mécontent ailleurs.» Sa mutation au point d'appui lors des avantages numériques au profit de Ribeiro a ajouté à sa frustration. Il ne s'en cache pas.

Koivu ne s'attendait pas à ce que l'altercation avec Ribeiro soulève un aussi gros nuage de poussière. S'il avait su, dit-il, il aurait rencontré les médias mercredi au lieu d'hier.

«Ça fait neuf ans que je suis ici. Ces choses-là arrivent dans le feu de l'action. Ce n'est rien de sérieux. La saison est longue et les joueurs sont parfois fatigués.»

Koivu dit entretenir de très bonnes relations avec Ribeiro à l'extérieur de la patinoire.

«Je l'ai aidé à son arrivée à Montréal. Aujourd'hui, il joue vraiment bien. Je ne me sens pas victime d'injustice. Ribeiro a beaucoup de talent et il est une partie importante de l'équipe.»

EN BREF

Gagné perd sa cause

(AP) — Éric Gagné, lauréat du trophée Cy Young, a perdu sa cause en arbitrage, hier, et le receveur des Dodgers de Los Angeles devra se contenter d'un salaire de 5 millions au lieu des 8 millions qu'il désirait. Gagné a compilé un dossier de 2,3 avec une moyenne de 1,20 et il a surtout préservé 55 victoires en autant d'occasions la saison dernière. Il a touché seulement 550 000 \$ en 2003. Gagné, âgé de 28 ans, commence la saison avec un record des ligues majeures de 63 sauvetages consécutifs, séquence qui remonte au 28 août 2002. Il avait réalisé 52 victoires préservées en 56 occasions cette année-là, sa première comme receveur.

Une prolongation pour Zidane

(AP) — Zinedine Zidane jouera au Real Madrid jusqu'en 2007, prolongeant ainsi son contrat de deux années, ont annoncé hier soir le meneur de jeu des Bleus et le club espagnol sur leurs sites Internet officiels. Selon le site, le contrat a été signé dans la soirée après plusieurs jours de négociations. Peu après, la direction du Real a confirmé l'information, par un communiqué: «Le Real Madrid CF communique que son joueur Zinedine Zidane a prolongé son contrat avec le club jusqu'au 30 juin 2007. Alors que le club disposait d'une option unilatérale pour prolonger d'une saison son contrat, les deux parties ont trouvé un accord pour prolonger de deux saisons.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est	
	G P N ODP BP BC Pts
Toronto	33 16 9 3 176 152 78
Ottawa	32 15 8 5 198 130 77
Boston	30 14 11 6 160 141 77
Montréal	29 24 6 2 150 140 66
Buffalo	27 26 6 1 156 152 61

Section Atlantique

Philadelphie	31 15 11 5 177 141 78
New Jersey	30 17 11 1 137 117 72
N.Y. Islanders	28 22 8 2 170 152 66
N.Y. Rangers	27 7 4 156 172 55
Pittsburgh	11 40 5 4 122 233 31

Section Sud-Est

Tampa Bay	31 17 7 4 167 134 73
Atlanta	24 30 6 2 166 191 56
Floride	20 25 12 3 133 159 55
Caroline	18 27 11 3 113 148 50
Washington	19 32 7 2 142 183 47

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	34 16 8 2 194 141 78
St. Louis	29 22 7 1 141 148 66
Nashville	28 22 7 2 148 158 65
Columbus	17 30 8 4 122 166 46
Chicago	16 31 7 5 135 176 44

Section Nord-Ouest

Colorado	32 13 10 4 178 132 78
Vancouver	32 19 7 3 175 142 74
Calgary	30 21 5 3 145 133 68
Minnesota	21 22 16 2 138 136 60
Edmonton	24 26 9 1 154 153 58

Section Pacifique

San Jose	29 16 11 5 157 130 74
Dallas	28 22 10 0 129 135 66
Los Angeles	22 17 4 7 159 159 65
Anaheim	21 24 8 7 133 156 57
Phoenix	19 23 14 3 148 169 55

Hier

Montréal 3	Calgary 1
Toronto 2	Caroline 1 (P)
Atlanta 3	Ottawa 2 (P)
Minnesota 6	Vancouver 2
Boston 4	Philadelphie 3
N.Y. Rangers 6	N.Y. Islanders 2
St. Louis 4	Tampa Bay 3 (P)
San Jose 6	Chicago 3
Washington 3	New Jersey 1

Aujourd'hui

Floride à Pittsburgh,	19h30.
St. Louis à Detroit,	19h30.
Tampa Bay à Buffalo,	20h00.
Colorado à Dallas,	20h30.
Columbus à Phoenix,	21h00.
Nashville à Anaheim,	22h30.

Demain

New Jersey à N.Y. Rangers,	13h00.
Atlanta à Philadelphie,	13h00.
Calgary à Ottawa,	14h00.
Montréal à Toronto,	19h00.
Buffalo à N.Y. Islanders,	19h00.
Floride à Washington,	19h00.
Boston en Caroline,	19h00.
Nashville à Phoenix,	21h00.
Vancouver à Edmonton,	22h00.
Columbus à Los Angeles,	22h30.

Dimanche

Calgary au New Jersey,	13h00.
Ottawa à Pittsburgh,	15h00.
St. Louis à Chicago,	15h00.
Anaheim à Dallas,	16h00.
Colorado au Minnesota,	19h00.

Lundi/Floride à Boston, 19h00.

Montréal à N.Y. Rangers,	19h00.
Tampa Bay à Washington,	19h00.
Caroline à Toronto,	19h30.
Detroit à Edmonton,	21h00.
Anaheim à Phoenix,	21h00.
Nashville à Los Angeles,	22h30.
Columbus à San Jose,	22h30.